

"Guide pour un diagnostic prairial"

Un outil pour apprécier et comprendre la diversité floristique des prairies

François Hubert¹, Patrice Pierre²

1 : Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire - CRATEAS, F-49500 Segré (francois.hubert@maine-et-loire.chambagri.fr)

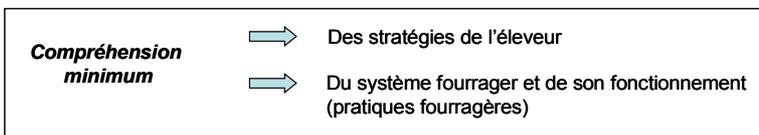
2 : Chambre d'Agriculture de la Mayenne, La Fougetterie, F-53200 Azé (ppierre@mayenne.chambagri.fr)

1. Introduction

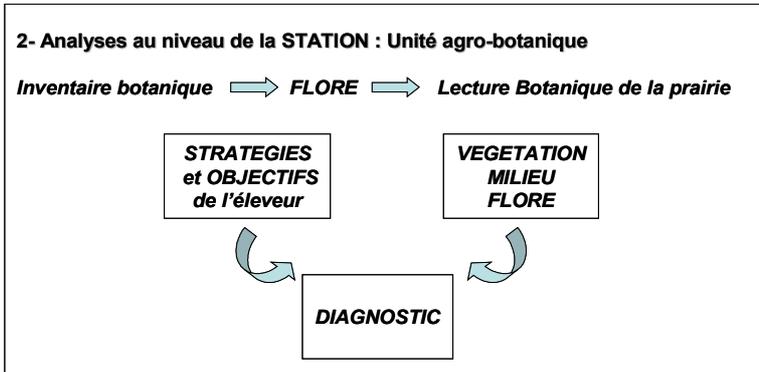
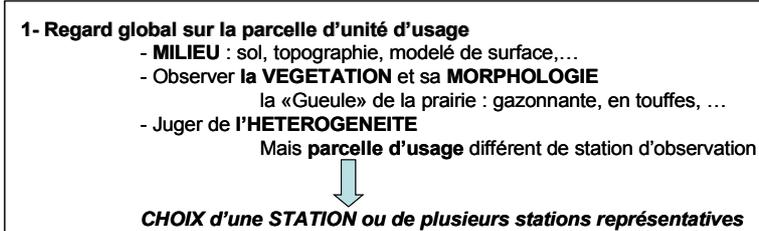
Dans l'ouest de la France, les prairies couvrent près de 50% de la SAU (40% pour la Bretagne, 45% pour les Pays-de-la-Loire et 55% pour la Basse-Normandie). Ce vaste espace est riche d'une très grande diversité floristique : il va de la prairie de coteau à trèfle souterrain aux prairies inondables et marais à baldingère en passant par les prairies semées qui, au fil des années, peuvent accueillir de nombreuses adventices. Ce « Guide » (HUBERT et PIERRE, 2003), ouvrage de 240 pages, propose une méthode de diagnostic fondée sur la connaissance botanique de la prairie. Il tente d'allier ses vocations fourragères et environnementales.

2. La méthode

PREALABLES INDISPENSABLES



DIAGNOSTIC PARCELLE



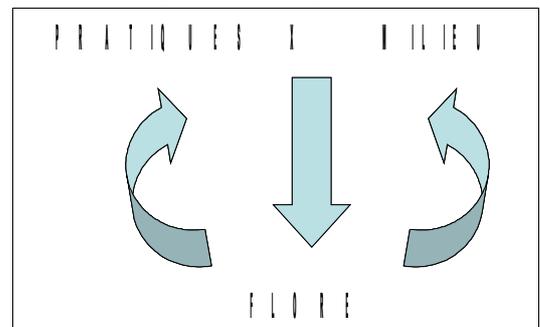
- Un postulat

La méthode de diagnostic d'une prairie ne trouve son intérêt et sa pertinence que si elle s'intègre à un système fourrager et aux stratégies particulières d'un éleveur. Elle prend appui sur un postulat : la flore d'une prairie est la résultante de l'interaction des facteurs du "milieu" et des "pratiques". La connaissance de la flore permet alors une "lecture botanique" de la prairie. Un ensemble d'indicateurs renseignent avec précision sur l'état du couvert végétal, sur la valeur fourragère et sur les possibilités d'évolution d'une communauté végétale en perpétuel mouvement.

- Des indicateurs

Les espèces indicatrices : Elles peuvent être indicatrices de milieu ou de pratiques (DEVRIES cité par PEETERS, 1989). La présence, et *a fortiori* l'abondance, d'une espèce n'est pas fortuite. Elle donne accès à des informations sur la gestion de la parcelle

Le nombre d'espèces : Il est souvent inversement corrélé à la fertilité du sol. La diversité floristique de la prairie est souvent élevée sur sols pauvres (HUBERT, observations personnelles).



L'abondance relative des espèces : Déterminée par la méthode des poignées, elle donne une représentation, à un moment donné, de l'équilibre entre espèces au sein de la communauté végétale. Elle hiérarchise les espèces et fournit la "structure botanique" du rendement.

Le fonds prairial : il est défini par le groupe d'espèces qui composent 85% de la biomasse (VIVIER, 1971). Il est fréquent que le nombre d'espèces composant le fonds prairial soit faible (5 à 6 espèces). Cette notion permet une estimation simple et rapide de la qualité fourragère de la prairie. Une typologie simplifiée des prairies des Pays-de-la-Loire est présentée à partir de l'analyse des principaux fonds prairiaux.

3. La flore photographique

Le guide propose la description détaillée de 105 espèces courantes des prairies de l'ouest de la France. 37 graminées, 22 légumineuses et 46 espèces diverses sont présentées. Plusieurs photos par espèce facilitent et sécurisent son identification. Il est aussi fait mention de caractéristiques concernant l'écologie et l'intérêt fourrager de l'espèce.

La flore s'attache tout particulièrement à la reconnaissance des graminées au stade herbacé. Un tableau synoptique des critères d'identification des graminées en herbe est présenté en fin d'ouvrage.

Cynosurus cristatus



écologie
Espèce pérenne, commune dans les vieilles prairies. Très large amplitude écologique. Semble préférer les terrains argileux et limono-argileux, à pH neutre. S'accommode bien de bas niveaux de fertilité. Supporte bien le surpâturage.



Crételle



signes de reconnaissance
Port un peu rigide. Feuillage vert foncé, luisant, faisant penser à un Ray-grass anglais. Préfoliaison mollement pliée. Ligule courte à très courte. Pas d'oreillettes. Base de la gaine jaune (permet de la distinguer du Ray-grass anglais).





Graminées

intérêt fourrager
Limité par son faible pouvoir de compétition. Assez bien pâturée en vert mais les tiges épiées sont très refusées. Son rôle peut être intéressant dans les vieilles prairies surpâturées où elle assure un couvert herbacé de qualité moyenne.





104

105

4.

Vers une typologie des prairies des Pays-de-la-Loire

Le guide a été réalisé en 2003 et répondait à une demande du "Groupe prairies" des Pays-de-la-Loire. C'est un premier pas vers le projet plus ambitieux de faire (ou faire faire!) une typologie complète et détaillée des prairies en Pays-de-la-Loire, travail de fond indispensable à la progression des connaissances fourragère et environnementale de la prairie.

Références bibliographiques.

- CAPUTA J. (1984) : *Les « mauvaises herbes » des prairies*, Amtra, Nyon (Suisse).
- DUCERF G., THIRY C. (2003) : *Les plantes bio-indicatrices*, Promonature.
- DUPONT P. (1985) : *Remarques sur l'aménagement des zones humides du bassin du Brivet*, Université de Nantes.
- HUBBARD C.E. (réédition 1984) : *Grasses*, Pelican books.
- HUBERT F., PIERRE P. (2003) : *Guide pour un diagnostic prairial*, Chambres d'Agric. de Maine-et-Loire et Mayenne, 240 p.
- JEAN-BLAIN C., GRISVARD M. (1973) : "Plantes vénéneuses", *La maison rustique*
- MAMAROT J. (1996) : *Mauvaises herbes des cultures*, ACTA.
- MC CLINTOCK, FITTER (1986) : *Guide des plantes à fleurs de l'Europe occidentale*, Delachaux et Niestlé.
- PEETERS A. (1989) : *La qualité de l'herbe de prairie et les facteurs qui l'influencent, dans le cadre des systèmes herbagers de l'Est de la Belgique*, Thèse de doctorat – Université Catholique de Louvain.
- VILLAX E.J. (1963) : *La culture des plantes fourragères dans la région méditerranéenne occidentale*, INRA Rabat.
- VIVIER M. (1971) : *Prairies permanentes du Bessin et du Pays d'Auge*, Thèse d'université (Caen).